

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Dosquet

PROVINCE DE QUÉBEC M.R.C. DE LOTBINIÈRE MUNICIPALITÉ DE DOSQUET

Séance ordinaire du conseil de cette municipalité tenue le mardi, 16 août 2022, à 19h30, au local de la salle multifonctionnelle située au 154 route Saint-Joseph, Dosquet, conformément aux dispositions du Code municipal de la province du Québec.

Les conseillères et les conseillers :

Présents : Audrey Charest
Sylvain Proulx
Michel Moreau
Claude Lachance
Mathieu Lavigne

Absent : Aglaée D'Auteuil

Assistance :

Les membres présents forment quorum sous la présidence de monsieur Yvan Charest, maire et président d'assemblée, également présent.

Madame Jolyane Houle, directrice générale et greffière-trésorière, est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

La séance est ouverte à 19h30.

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 16 AOÛT 2022.

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2022.
3. Dépôt du rapport financier et adoption des comptes à payer, dépôt du journal des déboursés et du journal des salaires du mois de juin 2022.
4. Suivi du projet de réfection et d'agrandissement du chalet des Loisirs :
Publication SEAO appel d'offres autorisation.
5. Suivi du projet de jeux d'eau.
6. Suivi du projet de sentier au parc de la Rivière.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Dosquet

7. Dépôt de demande de subvention au programme PRACIM, Stratégie Jeunesse.
8. Terrain de jeux bilan actuel.
9. Terrain école primaire.
10. Voirie : marquage rangs et piste cyclable, travaux au réseau d'égouts.
11. Traitement des eaux usées : mesure des boues.
12. Réaffectations budgétaires.
13. Divers :
 - 1) Service incendie.
 - 2) Dosquet tout horizon.
 - 3) Maison des Jeunes.
 - 4) Baseball.
 - 5) Demande du RPAL.
 - 6) Projet de garderie.
14. Période de questions.
15. Fin de la séance.

22-08-9394

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Mathieu Lavigne, APPUYÉ par Monsieur Michel Moreau ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, D'ADOPTER l'ordre du jour de cette séance ordinaire, tel que modifié et, en conséquence il demeure ouvert à toute modification.

Adoptée

22-08-9395

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUILLET.

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2022;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Dosquet

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Moreau, APPUYÉ par Madame Audrey Charest, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2022, tel que présenté.

Adoptée

22-08-9396

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER, ADOPTION DES COMPTES À PAYER, DÉPÔT DU JOURNAL DES DÉBOURSÉS ET DU JOURNAL DES SALAIRES DU MOIS DE JUIN 2022.

Les journaux des déboursés numéro 1039 au montant de 11 594,58\$, le numéro 1040 au montant de 1 624,50\$, le numéro 1041 au montant de 19 497,04\$, le numéro 1042 au montant de 6 126,25\$, le numéro 1043 au montant de 25 897,62\$, le numéro 1044 au montant de 45 628,27\$ et le journal des salaires au montant de 19 020,26\$ pour le mois de JUIN 2022 ont été déposés au conseil. Chaque membre en a reçu copie ainsi qu'une copie de la liste des comptes à payer.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Claude Lachance, APPUYÉ par Monsieur Sylvain Proulx, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, QUE les comptes à payer au montant de 28 553,01\$ soient adoptés et payés tels que déposés, et d'autoriser la trésorière à payer lesdits comptes à même les fonds de la municipalité de Dosquet et QUE le rapport financier du 30 juin 2022 soit et est déposé.

Adoptée

22-08-9397

PUBLICATION SEAO DE L'APPEL D'OFFRES POUR LE PROJET DE RÉFECTION ET D'AGRANDISSEMENT DU CHALET DES LOISIRS.

ATTENDU QUE la Municipalité désire déposer un projet de réfection et d'agrandissement du chalet de loisirs pour appel d'offres sur le Système électronique d'appel d'offres (SEAO);

ATTENDU QUE le projet a reçu une confirmation en février 2022 du programme du Fond canadien de revitalisation des collectivités pour une subvention de 750 000\$;

ATTENDU QUE les travaux de conception, d'agrandissement et de réfection du chalet des loisirs sont estimés à 1,7 millions;



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Dosquet

ATTENDU QUE le coût prévu est au-delà du seuil obligatoire d'appel d'offres sur le Système électronique d'appel d'offres du Québec (SEAO);

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Claude Lachance, APPUYÉ par Madame Audrey Charest ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ D'autoriser la firme Beudet Faille Normand architectes à déposer l'appel d'offres d'agrandissement de réfection du chalet des loisirs sur SEAO, selon les modalités prévues par les gouvernements.

Adoptée

22-08-9398

MARQUAGE DES RANGS.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Moreau, APPUYÉ par Monsieur Sylvain Proulx, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, QUE le conseil municipal mandate Durand Marquage et Associés Inc. pour le marquage des rangs 1 et 4 au montant de 4 252,00\$ avant taxes, le tout payable à même l'entretien du réseau routier.

Adoptée

22-08-9399

RÉAFFECTATIONS BUDGÉTAIRES.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Mathieu Lavigne, APPUYÉ par Monsieur Sylvain Proulx, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, QUE le conseil procède aux réaffectations budgétaires suivantes :

25 000\$	De 03 31000 000 À 02 13000 414	Immobilisations Informatique
3 200\$	De 03 31000 000 À 02 13000 413	Immobilisations Comptabilité
4 000\$	De 02 32001 141 À 02 13001 141	Rémunération voirie Rémunération administration
10 000\$	De 02 32001 141 À 02 32000 141	Rémunération voirie Aide-inspecteur
3 500\$	De 03 31000 000 À 02 59000 310	Immobilisations Comité Famille

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Dosquet

5 000\$ De 03 31000 000 Immobilisations
À 02 61000 419 Consultation pour urbanisme

3 000\$ De 03 31000 000 Immobilisations
À 02 70230 999 Autres- bibliothèque

Adoptée

22-08-9400

FORMATION INCENDIE.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Sylvain Proulx, APPUYÉ par Monsieur Michel Moreau, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, QUE le conseil municipal autorise la formation pompiers 1 pour deux pompiers, soit Monsieur Éric Charland et Monsieur Mathieu Dubois.

Adoptée

22-08-9401

INTENTION DU CONSEIL MUNICIPAL ENVERS UN PROJET DE GARDERIE.

ATTENDU QUE la Municipalité de Dosquet désire laisse connaître aux potentiels collaborateurs son intention de contribuer aux démarches visant à l'implantation d'une garderie de type centre de la petite enfance (CPE) sur son territoire;

ATTENDU QUE le conseil municipal transmettra ainsi des lettres aux organismes susceptibles de vouloir entreprendre les démarches dans le but d'implanter une nouvelle installation sur notre territoire;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Mathieu Lavigne, APPUYÉ par Monsieur Michel Moreau ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le conseil municipal de la municipalité de Dosquet laisse connaître son désir de voir un centre de la petite enfance s'implanter sur son territoire et qu'il désire laisser savoir qu'il soutiendra les organismes qui auraient l'intention d'entreprendre des démarches en ce sens.

Adoptée

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Dosquet

DIVERS :

- 1) Service incendie.
- 2) Dosquet tout horizon.
- 3) Maison des Jeunes.
- 4) Baseball.
- 5) Demande du RPAL.
- 6) Projet de garderie.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

22-08-9402

FERMETURE DE LA SÉANCE.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Mathieu Lavigne, APPUYÉ par Monsieur Sylvain Proulx, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, QUE la séance soit levée à 21h08.

Adoptée

ATTESTATION

La directrice générale certifie que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses ci-haut mentionnées et approuvées par le Conseil de la susdite municipalité.

Directrice générale

Maire

Directrice générale

